

DYPA

Dynamiques patrimoine et culture

MME EMMANUELLE PORTUGAL

CHERCHEUR(EUSE)

Docteure en histoire médiévale

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines > IECI - Institut d'études culturelles et internationales > Laboratoire dynamiques patrimoniales et culturelles (DYPAC) >

Coordonnées

ADRESSE MAIL

emmanuelle.portugal2@uvsq.fr

SITE INTERNET

<http://www.sciences-patrimoine.org/chercheur/emmanuelle-portugal/>

Thèmes de recherche

Sujet de thèse :

« Des chartes aux registres, Les notaires-secrétaires royaux au milieu du XIVe siècle, étude sociale et documentaire »

Directeur de thèse : Pierre Chastang

Publications :

» PORTUGAL Emmanuelle, « De la constitution des réseaux des notaires-secrétaires royaux sous les premiers Valois (1328-1380) : famille, viviers et institutions », *La Forme des réseaux : France et Europe (Xe-XXe siècle)*, Jacques Verger (dir.), Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 2017, Edition électronique : <http://cths.fr/ed/edition.php?id=7322>

» PORTUGAL Emmanuelle, « Le miroir et la plume, Registres, notaires-secrétaires et chancellerie royale au cœur du XIVe siècle » [en ligne], *Circé. Histoire, Cultures & Sociétés*, 3 (2013). Site disponible sur <http://www.revue-circe.uvsq.fr/spip.php?article43> (page consultée le 15/01/2014).

Activités / CV

Emmanuelle Portugal est titulaire d'une licence de Lettres classiques, obtenue à l'Université de Rennes II – Haute Bretagne en 2009, ainsi que d'un Master d'histoire médiévale, achevé en 2011 à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Ses recherches de master 1, exécutées en parallèle d'un stage aux Archives nationales, portèrent sur des documents de la pratique particuliers, les chartes royales ornées, qui n'avaient pas encore été traitées pour le règne de Jean le Bon (septembre 1350 - avril 1364). Son master 2 s'intéressa plus précisément à l'organe administratif responsable de la réalisation des chartes royales ornées, et plus largement des documents royaux, à savoir la chancellerie, ainsi qu'à quelques aspects de la culture de ses principaux agents, les notaires-secrétaires.

Le 30 septembre 2019, elle a soutenu au Collège de France une thèse intitulée « Des chartes aux registres, Les notaires-secrétaires royaux au milieu du XIVe siècle, étude sociale et documentaire », menée en cotutelle entre l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et la département du Moyen Âge et de l'Ancien régime (DMAAR) des Archives nationales. Débuté en octobre 2011 et soutenu par le laboratoire d'excellence PATRIMA, ce projet lui a permis d'analyser plus en profondeur le fonctionnement pratique de la chancellerie ainsi que la culture notariale du temps des trois premiers Valois au travers de l'étude d'un groupe d'individus, les notaires-secrétaires, mais également de l'étude matérielle de documents émanant de l'activité de

ces derniers. Ainsi, cette thèse eut pour objectif de comprendre et de cerner au plus près la logique de création et d'utilisation de divers objets patrimoniaux, s'intéressant tour à tour à leur dimension matérielle, historique et culturelle. Elle a bénéficié pour l'année universitaire 2018-2019 de la bourse Anna Caroppo attribuée par la Fondation du Collège de France.